CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
6 août 2014
Toluca, État de Mexico

Recommandation pour le renforcement de la qualité de l'éducation

CONSIDÉRANT que l'éducation est un droit fondamental de la personne et qu'elle est consacrée comme tel par divers documents juridiques internationaux, dont la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;*

NOUS RAPPELANT la Résolution sur l'éducation adoptée par notre Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie durant la VIII^{e} Assemblée générale de la COPA en 2008, dans laquelle les parlementaires se sont engagés à garantir le droit à l'éducation dans les Amériques;

CONVAINCUS que, comme le souligne la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous* et les *Objectifs du millénaire pour le développement*, le droit à l'éducation ne sous-entend pas uniquement l'accès à l'école, mais aussi le droit à une éducation de qualité qui permet à chaque personne de réaliser des apprentissages concrets et de terminer les cycles de base;

SACHANT que la tendance en matière de dépenses publiques dans la région au cours de la dernière décennie est positive, atteignant en moyenne de 5,2 % du PIB, principalement en raison de l'expansion des services éducatifs;

ESTIMANT que divers facteurs contribuent au succès scolaire, en particulier la formation des maîtres et les programmes pédagogiques, qui doivent être évalués en fonction des jeunes et de la société dans laquelle ils vivent;

TENANT COMPTE du rôle déterminant des nouvelles technologies dans le domaine pédagogique;

CONSIDÉRANT que l'éducation demeure une responsabilité primordiale et continue des États;

NOUS, représentantes et représentants des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires rassemblés à Toluca, dans l'État de Mexico, pour la réunion de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.

À la recommandation de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie :

RÉITÉRONS nos engagements internationaux concernant le droit à l'éducation;

NOUS ENGAGEONS à continuer les échanges sur ce thème dans le but de faire connaître les initiatives fructueuses dans nos pays respectifs;

EXHORTONS les parlementaires des Amériques à veiller à l'affectation des budgets nécessaires pour :

- faciliter l'accessibilité à une éducation de qualité
- implanter des programmes orientés vers les populations marginalisées
- assurer la formation adéquate des maîtres
- voir au développement de nouvelles technologies
- relever la qualité de l'éducation

INVITONS les parlementaires des Amériques à confirmer que les programmes implantés pour renforcer la qualité de l'éducation sont évalués sérieusement et en continu, afin d'en vérifier les effets et les répercussions sur le succès à l'école;

PRESSONS les États des Amériques, par l'intermédiaire de leurs instances législatives, à promouvoir, dans leurs lois et leurs systèmes d'éducation et de formation, le respect du droit des personnes à une éducation de qualité qui favorise l'égalité des chances et met l'accent sur la réussite en apprentissage;

PROMETTONS de veiller à la stabilité des systèmes d'éducation et, par conséquent, des programmes pédagogiques nationaux, dans nos États respectifs.

RECOMMANDONS à tous les parlementaires présents à la réunion de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie à Toluca, dans l'État de Mexico, de donner suite à la présente recommandation dans toutes les assemblées parlementaires des Amériques et dans les commissions de ces assemblées responsables de l'éducation, afin qu'elles accordent l'attention nécessaire au renforcement de la qualité de l'éducation dans les Amériques.

Résolution adoptée lors de la XIIIe Assemblée générale de la COPA, tenue à Asunción, au Paraguay, du 3 au 5 novembre 2014.